

DÉLIBÉRATION

Membres en exercice : 80
Présents : 59
Pouvoirs : 09

CONSEIL DE TERRITOIRE SEANCE DU 18 DECEMBRE 2018 A 20H00

Délibération CT2018/12/18-36– Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de l'eau potable et de l'assainissement et rapports annuels des délégataires en charge de l'assainissement sur les communes de Gagny, Gournay-sur-Marne, Neuilly-Plaisance et Rosny-sous-Bois – Exercice 2017

Rapporteur : Jacques MAHEAS, 11^{ème} Vice-président

DATE DE CONVOCATION : mercredi 12 décembre 2018

PRÉSIDENCE de Michel TEULET, Président de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

LIEU DE RÉUNION : salle du Conseil de Noisy-le-Grand, place de la Libération à Noisy-le-Grand (93160)

PRÉSENTS : Mmes et MM. ALLEMON Eric, AMERICO Michel, AMORE Félicité, AMOZIGH Joëlle, AUBRY Bénédicte, BAILLY Dominique, BARBIERI Michel, BARRAUD Amélie, BARTH Franck, BLUTEAU Jean-Michel, BODIN Roger, BORDES Roselyne, BOUCHER Martine, BOUDJEMAI Kaïssa, BOYER Jean-Pierre, CADORET Henri, CAPILLON Claude, CARBONNELLE Serge, CHOLET Michèle, CISSE Mariam, CLAVEAU Michèle, COPPI Katia, CRANOLI Rolin, DELORMEAU Christine, DEMUYNCK Christian, DESHOGUES Monique, EPINARD Serge, FAUCONNET Jean-Paul, FICCA Grégory, GAUTHIER Christine, GENESTIER Jean-Michel, HAGEGE Dominique, HARDEL Patrice, HELENON Joëlle, ISCACHE Martine, KLEIN Olivier, LE MASSON Gilbert, LE TALLEC Bernard, LEMOINE Xavier, MAGE Pierre-Etienne, MAHEAS Jacques, MARSIGNY Brigitte, MARTINACHE François, MARTINS Marylise, METTEIL Magali, MIERSMAN Michel, PELISSIER André, PRUDHOMME Gérard, RATEAU Chantal, REYGNAUD Marie-Françoise, RICHARD Stéphanie, ROY Patrice, SCHLEGEL Eric, SCHUMACHER Alain, TAYEBI Samira, TESTA Richard, TEULET Michel, VAVASSORI Patricia, VIEUX-COMBE Evelyne.

ABSENTS/POUVOIRS : Mmes et MM. ARCHIMEDE Pierre, AWAD-SHEHATA Stéphanie (pouvoir à VAVASSORI Patricia), BENTAHAR Abdelkader, BOURICHA Faiçale (pouvoir à TAYEBI Samira), BOUVARD Jacques (pouvoir à DESHOGUES Monique), CALMEJANE Patrice, DALLIER Philippe (pouvoir à Katia COPPI), FAUBERT Jacques, FIGEL-MARTEL Sylvie, GUILBERT Georges, HUART Marie-Claude, ITZKOVITCH Ivan, LELLOUCHE Nicole (pouvoir à BORDES Roselyne), MALJEAN Jean-Pierre (pouvoir à MAHEAS Jacques), MANTEL Aurélie, MARTIN Pierre-Yves (pouvoir à FICCA Grégory), MAUPOUSSIN Stéphanie, MILOTI Donni, SARDA Patrick (pouvoir à GAUTHIER Christine), THIBAUT Magalie, TORO Ludovic (pouvoir à SCHLEGEL Eric).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BARTH Franck.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 59 XV,

VU le décret n°2015-1662 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand-Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Noisy-le-Grand,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5219-2 et suivants,

VU le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable et le rapport d'activité produits par le SEDIF pour l'année 2017,

VU le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est pour l'année 2017 et les rapports annuels 2017 des délégataires en charge de l'assainissement sur les communes de Gagny, Gournay-sur-Marne, Neuilly-Plaisance et Rosny-sous-Bois,

CONSIDERANT que le CGCT prévoit, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable et de l'Assainissement et que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération,

CONSIDERANT que le service de l'eau potable est assuré par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) sur les 14 communes du territoire,

CONSIDÉRANT que ces rapports ont fait l'objet d'un examen par la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 17 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,

- A l'unanimité

APPROUVE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est pour l'année 2017, tel qu'annexé à la présente délibération.

PREND ACTE de la présentation et de l'examen du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et du rapport d'activité du SEDIF pour l'année 2017.

PREND ACTE de la présentation et de l'examen des rapports annuels 2017 des délégataires en charge de l'assainissement sur les communes de Gagny, Gournay-sur-Marne, Neuilly-Plaisance et Rosny-sous-Bois.

Ainsi fait et délibéré en séance, le 18/12/2018.

Le Directeur général des services,
par délégation du Président,
certifie le caractère exécutoire du présent
acte reçu en Préfecture le

Affiché - Notifié le
Le Directeur général des services,
Guillaume Clédière

14 JAN. 2019

Le Président,


Michel TEULET